

COFERME




C'est le 07 décembre 1977 que 16
producteurs ont constitué COFERME
(compagnie fermière de l'Entre Sambre et
Meuse)



Les objectifs fondamentaux;

assurer en groupe, une meilleure défense des intérêts des producteurs en tant que tels, c'est-à-dire conserver l'entière maîtrise par les fermiers de la production et de la récolte de lait





Les objectifs fondamentaux;
Maintenir dans l'Entre Sambre et Meuse une valorisation
maximale du lait qui y est produit.



Le nombre de coopérateurs a évolué de
16 à +- 300 pour être de 210
actuellement




Le capital social initial de 400€ a lui aussi évolué pour passer le million d'euros actuellement.



La quantité de lait récoltée a évolué de 15 millions en 1978 à 61.5 millions en 2018






Dans son mode de fonctionnement et dans son esprit, Coferme est proche de l'économie sociale.

Par exemple :

- la finalité est de rendre service aux membres
- le mode de décision coopératif est strictement respecté (un homme, une voix),
- les relations entre producteurs et chauffeurs sont relativement familières,
- la stabilité du personnel et des producteurs est considérée comme une valeur importante,
- Coferme joue un rôle social pour certains producteurs qui sont délaissés par les autres collecteurs, parce que trop petits, trop éloignés ou ne répondant pas à certains critères

Un quart des producteurs de Coferme est parent
avec le deuxième quart, et le
troisième quart est voisin avec le quatrième.
J'ajouterai que 5 des 11 chauffeurs sont parents
avec un ou plusieurs producteurs.





L'Entre-Sambre-et-Meuse laitière:
+/- 100 millions de litres de lait produits
85 millions de litres « exportés »

Région laitière dense (2° concentration laitière wallonne, après le plateau herbager liégeois)

Région qui prolonge le bassin laitier de l'Avesnois mais qui est isolée côté belge

Bassin ESM: trop petit pour les dimensions d'usines du futur

Depuis 1975, la région est considérée par les transformateurs (éloignés) comme un « réservoir laitier »



Les points fondamentaux de la coopérative ;

- 1) Les statuts
- 2) Le règlement d'ordre intérieur
- 3) Les conditions d'achats

Les liens forts avec les coopérateurs ;

- 1) Le CA
- 2) L'AG
- 3) Le décompte mensuel
- 4) Le COFERME'INFO